

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

LA DIFFICULTÉ DÉMOCRATIQUE

Propos recueillis par **Rachel GUILBAULT**



PHOTO : Patrick IMBERT

Entre une interview sur France Culture et un cours au Collège de France, **Pierre Rosanvallon** a pu nous accueillir pour un entretien. Responsable à la CFDT dans les années post 1968, fondateur de La République des idées, il nous éclaire sur l'actualité. Et nous invite, encore et toujours, à réinventer la démocratie.



D'après vous, la crise sociale actuelle s'inscrit-elle dans une séquence plus longue ?

Je pense qu'il faut resituer les éléments de la crise sociale actuelle dans un panorama plus large que l'actualité. Au fond, il y a le sentiment d'un désenchantement démocratique et d'une injustice sociale profonde. Cette critique sociale n'est pas nouvelle ; c'est l'histoire même de la difficulté démocratique, du capitalisme, des inégalités, qui hélas est une longue histoire. En revanche, il y a un moment particulier aujourd'hui, car il y a un déclin de la performance démocratique des élections. La représentation politique de la société a décliné. Les partis politiques se sont homogénéisés : autrefois, ils représentaient des groupes sociaux et avaient des leaders qui étaient à l'image des milieux qu'ils représentaient. Aujourd'hui, l'état-major des différents partis se ressemble. Une demande de représentation qui ne pouvait plus s'exprimer par le canal politique s'est exprimée de façon plus spontanée, plus sauvage, parce qu'il y a le sentiment d'une mal représentation généralisée.

Par ailleurs, la politique traditionnelle et les syndicats représentent des conditions sociales. Or ce qui est apparu à travers le mouvement des « gilets jaunes », ce sont des situations sociales à côté des conditions sociales, des personnes qui se définissent par leur reste à vivre et pas simplement par leur niveau de salaire. Tout un ensemble d'éléments qui définissent les dépenses obligées dessine une autre forme de catégorisation de la société. On a une nouvelle géographie des situations sociales, des trajectoires individuelles, qui se superpose à la sociologie traditionnelle des conditions sociales.

On est dans une conjoncture où il y a une attente de redéfinition de la démocratie, des solidarités, de l'égalité. Et comme toujours dans ces moments de crise, se mêlent des idées et des mouvements parfois contradictoires. Il y a à la fois l'expression de problèmes sociaux et de fantasmes... Se mêlent le positif et le réactionnaire, se mêlent le dessein de nouvelles perspectives et la régression populiste.

Cette crise peut-elle réactiver un imaginaire collectif ? Un gilet de secours devient un symbole, des liens se font entre des gens...

Il est certain que le gilet jaune est un signal de détresse commun et universel, parce que chacun possède cet instrument. C'est l'expression d'une situation commune à beaucoup, qui est une situation de détresse. Mais il n'y a pas encore eu de constitution d'un imaginaire. L'histoire des mouvements sociaux, c'est aussi des éléments nouveaux de langage, d'organisation. Là, les éléments de langage sont très différenciés, ils ne dessinent pas une culture politique émergente, puisque se mêlent à la fois des vitupérations contre les immigrés et le constat de difficultés à boucler ses fins de mois.

Se mêlent des visions démagogues de la politique et une attente de reconstruction démocratique plus solide. C'est pour cela qu'on ne peut pas vraiment parler de mouvement social avec son langage, ses images, ses objectifs. On a là l'expression d'une détresse multiforme avec la formulation de solutions qui sont extraordinairement composites et différentes.

Cette crise peut-elle être un moyen d'éviter une vague populiste, ou au contraire devient-elle son instrument ?

On peut dire qu'il y a un moment populiste dans l'histoire du monde aujourd'hui qui s'exprime à travers un ensemble de symptômes. Il est lié à un déclin de la performance démocratique des régimes existants, à l'accroissement considérable des inégalités, à une forme de mondialisation qui n'a pas trouvé ses modes de régulation. Il y a donc un ensemble de basculements, de tournants qui accompagnent la montée en puissance des populismes, qui sont en même temps l'expression de problèmes réels. Le populisme ne doit pas simplement être compris à partir de ses origines, le problème n'est pas seulement de savoir de quoi il est le symptôme : le populisme est aussi une proposition. Il n'est pas simplement l'expression d'une détresse, il est l'expression d'un ensemble de solutions. Il est une forme politique à l'intérieur du monde démocratique — ce qui est très différent des totalitarismes du passé, parce qu'il prétend accomplir la démocratie et non pas la rejeter. Le problème n'est pas celui du populisme, il est celui de l'atonie et du silence du progressisme, pour employer ce terme très général.

Le référendum d'initiative citoyenne est-il un pas en avant ou en arrière pour un régime démocratique ?

Le référendum est une des manifestations les plus évidentes de la souveraineté du peuple, mais il n'existe pas en soi. Il existe si on définit ses conditions de déclenchement, ses objets et les termes dans lesquels il peut être gagné. Il s'impose pour la validation d'une Constitution, c'est-à-dire des règles du vivre ensemble. Mais doit-il simplement obéir au principe majoritaire, ou à un principe plus exigeant que la majorité ? Est-ce qu'il ne doit pas être décidé avec les deux tiers des votants, par une majorité qualifiée ? Si c'est une forme d'expression supérieure de la souveraineté du peuple, il doit avoir des formes de validation supérieures au principe majoritaire ordinaire. Il y a cette discussion pour savoir quels sont les objets et ses

[...] une organisation ne saurait acquérir une influence notable auprès des masses qu'à condition d'exprimer et de réaliser leurs aspirations antibureaucratiques...



Texte: Castoriadis - Dessin: RG d'après Lichtenstein

conditions de déclenchement, pour définir les zones de validité. En tout cas, il ne faut pas confondre la démocratie avec ce qui serait l'addition de décisions. Un référendum, c'est un moment solennel pour trancher. Il faut une issue qui apparaît parfaitement claire. On voit avec le Brexit qu'un référendum qui n'inclut pas dans ses termes mêmes la prise en compte des conséquences qu'il induit est vide de sens. S'il s'agit d'adopter une Constitution, ou une grande réforme de société comme le mariage pour tous, on peut considérer qu'il fait sens. Même dans ce cas-là, il faut un contrôle de constitutionnalité. Un référendum n'est pas supérieur à la Constitution. On pourrait considérer comme inconstitutionnel de lancer un référendum sur le retour de la peine de mort. Si on ne réfléchit pas ces choses-là, si on prend ce mot-là comme un bloc, on ne comprend pas les conditions dans lesquelles il est un instrument démocratique nécessaire et celles dans lesquelles il peut être au contraire considéré comme illusoire ou être critiqué.

Les assemblées populaires peuvent-elles répondre à l'ampleur de la demande sociale actuelle ?

Le problème, c'est plutôt l'expression populaire. Comment faire qu'elle soit élargie ? L'âge des réseaux sociaux et d'Internet a bouleversé le sens même d'« expression sociale » pour une raison très simple : maintenant, l'opinion publique existe comme une réalité matérielle. Traditionnellement, elle n'a existé que *médiatisée*, exprimée par une organisation, une grande figure, un sondage. Là, on a une opinion publique *immédiate*, très insaisissable et dispersée. Si on veut que l'opinion publique ait une voix et non pas un essaim de voix, il faut trouver des moyens de canalisation, de condensation. Si on veut organiser la délibération — et la démocratie c'est tout de même ça —, elle peut se placer à différents niveaux : dans un cadre représentatif ou d'assemblées tirées au sort, par exemple.

Le mot « assemblée populaire » est trop restrictif. Il faut démultiplier les formes de représentation et de délibération. Les assemblées populaires ne sont jamais des assemblées de tout le peuple, mais d'une partie. Personne ne doit pouvoir dire qu'il est le peuple. Le peuple est toujours une construction à définir et il n'appartient à personne. Il n'existe que dans la multiplicité de ses modalités d'intervention, de prises de paroles et de discussions.

>> SUITE DE L'ENTRETIEN PAGE 24